

L'an deux mille dix-sept, le 1er Février 2017 à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de BOISSET-lès-MONTROND, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine COURT, Maire.

Date de la convocation :

27 Janvier 2017

Présents : Mesdames Claudine COURT, Thérèse RICHARD, Gisèle MELONI, Rosemarie BREUILLAUD, Stéphanie GARNIER, Nadège OLLIER, Ginette KANOU, Isabelle BAPTISTE et Messieurs Michel GIRAUD, René HRYNIOW, Emmanuel DIDIER, Bernard JARDY.

Excusés : Guy BEAU (pouvoir à Stéphanie GARNIER), André TARDY (pouvoir à René HRYNIOW).

Secrétaire : Isabelle BAPTISTE

1 **Approbation du compte rendu de la séance précédente.**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité après modification d'erreurs et d'orthographe.

2 **Convention de mise à disposition d'un progiciel d'actes administratifs et assemblées**

Ce progiciel d'actes de Loire Forez est gratuit. 25 communes l'ont adopté.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 **Transfert d'un délaissé de voirie.**

Faire une délibération pour ce transfert. Le coût des actes administratifs s'élève à 600€

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4 **Vente d'un terrain agricole.**

Ce terrain d'une superficie de 14000 m² est exploité par Laurent Grange. Prix proposé par Laurent Grange : 0,45€ le m², prix proposé par la mairie : 0.50€ le m²

Un courrier va lui être adressé.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

5 **Déviations du fossé d'eaux pluviales au droit de la station de relevage.**

Une bande de 260m devra être réservée par la commune pour pouvoir dévier les eaux pluviales.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

6 **Modification du règlement intérieur de la salle des fêtes.**

Pas de distinction de tarif. Location possible du samedi 8h au dimanche 18h avec possibilité de rendre les clés le lundi matin.

Un état des lieux sera fait pour l'utilisation de la salle des fêtes par les associations lors de leur manifestation. Il faudra rémunérer les personnes faisant les états des lieux: 30 € par manifestation.

Le Conseil Municipal vote : 13 pour et 1 contre

7 **Point budgétaire.**

DM pour travaux supplémentaires de la salle des fêtes : limiteur de son, cheneaux, meuble etc... : enveloppe de 11000 €, le solde étant à hauteur de 33000€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

8 **Demande de subvention pour les opérations de sécurité.**

Une subvention sera demandée au conseil départemental pour les trottoirs de la salle des sports à la ferme pédagogique : 32513 € pour le 1^{er} projet et 37636 € pour le 2^{ème} projet.

Le Conseil Municipal autorise la demande de subvention à l'unanimité pour le projet n° 1.

9 **Désignation des membres aux différentes commissions.**

SIVAP :

- Assainissement : Claudine COURT et Robert CHAPOT (suppléant) désigné par la CALF qui en a la compétence
- Eau : Bernard JARDY et René HRYNIOW (titulaires) Guy BEAU et Michel GIRAUD (suppléants)

CLECT(commission locale d'évaluation des charges transférées) :Gisèle MELONI

CDCI : Rosemarie BREUILLAUD

7 COMMISSIONS DE LOIRE FOREZ (au lieu de 11) :

- Aménagement : Rosemarie BREUILLAUD et Thérèse RICHARD
- Développement : Bernard JARDY et Isabelle BAPTISTE
- Moyens généraux et coopération : Gisèle MELODI et Stéphanie GARNIER
- Environnement : André TARDY et Emmanuel DIDIER
- Voirie : René HRYNIOW
- Service à la population : Ginette KANOU et Nadège OLLIER
- Cycle de l'eau : Michel GIRAUD et Guy BEAU

Loire Forez est divisé en 6 secteurs (nous appartenons au centre-est),est désigné délégué de secteur : René HRYNIOW

10 **Questions diverses.**

Quel devenir pour la petite gare : enquête à mener avec le bulletin. Le Conseil Départemental serait susceptible de financer à hauteur de 130000€

Adressage à faire en Février (Emmanuel DIDIER), les autres suivront,

Prochain conseil le 1^{er} Mars à 20 heures

La séance est levée à 22 heures

Claudine COURT	René HRYNIOW	Gisèle MELONI	André TARDY	Thérèse RICHARD
Rose Marie BREUILLAUD	Bernard JARDY	Ginette KANOU	Michel GIRAUD	Isabelle BAPTISTE
Guy BEAU	Stéphanie GARNIER	Nadège OLLIER	Emmanuel DIDIER	